

Premières propositions issues des 12 ateliers États généraux de la Formation et de l'emploi des jeunes journalistes du 3 octobre 2022

Top 3 des propositions par thématique.

Financé
par



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU

Soutenu
par



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rappel du processus de la journée du 3 octobre

130 personnes issues de tous les médias (radio, télévision, presse écrite, web), exerçant des responsabilités diverses dans les médias et les rédactions (responsables Ressources humaines, rédacteurs·trices en chef,...), ayant des responsabilités syndicales (l'ensemble des représentants syndicaux et des fédérations patronales étaient présents) ont travaillé toute la journée avec des étudiant·e·s de la CEJ et des jeunes diplômé·e·s venu·e·s de toute la France, sous le pilotage des directeurs·trices des 14 cursus de la CEJ.

Tous·tes ont été invité.es par la CEJ à réfléchir aux 12 thématiques prioritaires identifiées par les États Généraux de la Formation et de l'Emploi des Jeunes Journalistes. Chaque groupe de travail -36 groupes de travail ont travaillé le 3 octobre - était composé d'un·e rapporteur·trice responsable pédagogique d'un cursus de la CEJ, de deux étudiant·e·s d'une des 14 écoles de la CEJ dont l'un·e était co-rapporteur·trice, d'un.e jeune diplômé.e en exercice, d'un.e responsable de rédaction, d'un.e responsable des ressources humaines, d'un.e représentant.e syndical et d'un.e représentant.e d'une fédération patronale et d'un·e invité.e CEJ.

Chacun de ces groupes de parties prenantes a abordé ensemble trois sujets lors de la journée en trois sessions accompagnés dans leur réflexion collective par un·e pilote (directeur·trice d'école) et un·e expert·e choisie pour son champ d'expertise ou son expérience professionnelle sur le sujet.

Ces thèmes ont été répartis en 4 blocs de trois thèmes :

(Voir intitulés détaillés en Annexe 2)

<ul style="list-style-type: none">• Alternance• Bourses, stages, CDD, CDI• Discriminations, publics délaissés, journalisme inclusif	<ul style="list-style-type: none">• Carte de presse• Nouvelles compétences climat• Dialogue Écoles RH CPNEJ Rédactions
<ul style="list-style-type: none">• Précarité économique• Tik Tok• Premières missions sur le terrain	<ul style="list-style-type: none">• Égalité des chances• Management, choc des générations• Couteaux suisses, compétences de demain

TOP 3 des 12 ateliers

Pour mémoire :

Ce top 3 est issu des propositions des trois groupes de dialogue multipartite qui ont travaillé le 3 octobre sur trois thèmes différents. Ce sont les trois propositions qui ont été les plus partagées par les trois groupes. Elles ont été par ailleurs partagées le lendemain avec les invités des États Généraux et mises au vote dans la salle.

Toutes les autres propositions issues des groupes au cours de la journée de dialogue multipartite vont être analysées et partagées dans la suite du processus. Elles feront l'objet d'un second document.

1. L'alternance P. 4
2. Bourses, stades, CDI. P.5
3. Égalité, discriminations, publics délaissés...Comment aller vers un journalisme plus inclusif. P.6
4. Précarité économique, aléas des revenus de la pige, inflation : éviter de perdre des talents. P.7
5. Se préparer aux nouveaux modes de consommation de l'information (Instagram, Tiktok, etc.). Entre nouveaux modes et effets de mode, quels enseignements ? P.8
6. Premières missions (stages, CDD...) : remettre les jeunes journalistes sur le terrain. P.9
7. La carte de presse est-elle toujours incontournable ? Faut-il faire évoluer ses critères d'attribution légaux ? P.10
8. Produire et bien utiliser les nouvelles compétences sur les politiques de la Terre (climat, etc.). Sortir des silos. P.11
9. Écoles/DRH/rédactions/CPNEJ : mieux dialoguer pour mieux défendre les cursus et les métiers. P.12
10. Faire de l'égalité des chances un levier de renouvellement dans les écoles et les rédactions. P.13
11. Management : dépasser le choc des générations et répondre aux nouvelles aspirations des jeunes journalistes. P.14
12. Généraliste, expert d'un type de média, des nouvelles technologies ou de l'IA, couteau suisse, quelles compétences pour les jeunes journalistes aujourd'hui et demain ? P.15

L'alternance, nouvelle porte d'entrée ? Entre effet d'aubaine et insertion durable.

Proposition 1

Amélioration du tutorat en entreprise/formation des tuteurs, améliorer le dialogue tuteur entreprises et écoles.

Proposition 2

Améliorer la transparence et la fluidité des offres d'alternance/en cours de développement par l'Afdas.

Proposition 3

Création d'un club de RH des médias, qui pourraient faire un tour de France des écoles de la CEJ pour présenter leur politique de recrutement - on pourrait par exemple évoquer un sujet évoqué à de nombreuses reprises par les étudiants : la rémunération minimale qui permet d'accéder à la prime d'activités.

Bourses, stages, CDD, CDI. Clarifier les règles du jeu.

Proposition 1

Égalité devant les bourses et concours :

- Égalité des statuts : restreindre l'accès aux bourses et concours aux étudiants non alternants sauf ceux prévus pour les alternants
- Égalité des territoires : permettre aux candidats de passer les bourses et concours dans la ville où ils étudient
- Égalité de l'information : plate-forme qui recense les offres de bourses et concours

Proposition 2

Pour les stages : mieux prendre en compte les difficultés financières des étudiants.

Avec 2 volets :

- Indemnisation (par exemple : système de co-financement calqué sur l'alternance)
- Prise en charge totale ou partielle des frais (logement, transports, etc.)

Proposition 3

Formaliser l'encadrement des stagiaires en rédaction (entretiens d'arrivée et de départ, informations sur les missions en amont, obligation de suivi des stagiaires, questionnaires de satisfactions remplis par les stagiaires)

Égalité, discriminations, publics délaissés... Comment aller vers un journalisme plus inclusif ?

Proposition 1

- Travailler sur la visibilité des écoles reconnues et des voies d'accès pour sensibiliser un public plus large (susciter des vocations dans tous les milieux sociaux).
- Faciliter les interventions des étudiants des écoles reconnues auprès des publics collégien, lycéen, étudiant pour susciter des vocations dans tous les milieux.

Proposition 2

- Intégrer dans les principes rédactionnels la nécessité de présenter la diversité.
- Création de « Diversity editors » sur le modèle des « Gender Editors »

Proposition 3

- Ajouter dans les chartes de déontologie, la question des diversités et du genre de manière à Interroger les stéréotypes et les représentations.
- C'est en portant une approche à 360 °, qui part des écoles, passe par les rédactions et englobe la profession que l'on pourra œuvrer pour un journalisme plus inclusif.
- Pour que la diversité soit représentée dans les contenus éditoriaux, il faut que la diversité soit représentée au sein des rédactions.

Précarité économique, aléas des revenus de la pige, inflation : éviter de perdre des talents.

Proposition 1

Formalisation au sein de la CEJ du contenu de la formation à la pige : démarchage/pitch, dimension juridique, dimension fiscale, droit du travail.

En socle commun, avec adaptations aux spécialisations. Le positionner en dernière année. (Éventuellement, soumettre à la CPNEJ pour intégration au référentiel de formation)

Proposition 2

Constituer au sein de la CEJ un *vademecum* de la pige avec les référents, le cadre légal, les syndicats, que chaque école s'engage à diffuser aux [étudiant.es](http://etudiant.es), assorti d'un forum de discussion sur le site de la CEJ

Proposition 3

Avoir un « référent pige » dans chaque média et développer la formation continue des RH aux spécificités du secteur journalistique.

Se préparer aux nouveaux modes de consommation de l'information (Instagram, Tiktok, etc.). Entre nouveaux modes et effets de mode, quels enseignements ?

Proposition 1

Renforcer la formation à la production de l'information pour les réseaux socio-numériques (dimension technique, graphique, conception et écriture), intégrer une approche horizontale et participative dans les modalités d'enseignement

Proposition 2

Développer les formations initiales et continue aux risques de cyber-harcèlement en lien avec l'exposition des journalistes sur les réseaux socio-numériques (journalisme incarné)

Proposition 3

Formaliser sous forme de charte les principaux attendus de la rédaction pour la production de contenus sur les réseaux socio-numériques : attendus techniques, graphiques, narratifs, éditoriaux, déontologiques

Premières missions (stages, CDD...) : remettre les jeunes journalistes sur le terrain.

Proposition 1

Clarifier de manière formelle la répartition du travail de desk et de terrain sur les conventions de stage et les contrats de travail.

Proposition 2

Encourager une rotation du travail entre les journalistes d'une rédaction pour que les tâches de type desk ne soient pas systématiquement et uniquement confiées aux nouveaux arrivants.

Proposition 3

Développer la formation dans les écoles et la formation continue dans les rédactions sur les risques psycho-sociaux liés au terrain (sujets et terrains difficiles, rapport aux sources, rapport aux audiences et aux commentaires).

La carte de presse est-elle toujours incontournable ? Faut-il faire évoluer ses critères d'attribution légaux ?

Proposition 1

La CEJ crée une carte d'étudiant en journalisme pour les étudiants des 14 écoles (avec le soutien de la CCIJP).

Proposition 2

Les 14 écoles CEJ font intervenir, au moins une fois dans le cursus de chaque étudiant, la CCIJP.

Proposition 3

L'État conditionne les aides à la presse au respect du statut des journalistes professionnels par les entreprises de presse.

Produire et bien utiliser les nouvelles compétences sur les politiques de la Terre (climat, etc). Sortir des silos.

Proposition 1

Sur la formation :

Base commune de connaissances et d'aptitudes pour comprendre et traiter les problématiques liées au climat qui s'adresserait à la fois aux étudiants, aux journalistes des rédactions et aux pigistes (une certification basée sur des modules de connaissances à l'instar de la certification AFP pour les *fake news*).

Proposition 2

Dans les rédactions :

Nomination de référents sur les thématiques climat (*chief environmental officer*) dans les rédactions sur le modèle du *gender editor* (son rôle serait de veiller à ce que les thématiques climat soit abordées et correctement. Capable de relire et conseiller de façon transversale, ambitionner de grandes enquêtes transverses, veiller à la mise en place de *process* de production pour réduire l'empreinte carbone, déchets, etc, en lien avec les référents RSE).

Inclure la contrainte environnementale dans les contrats d'objectif des salariés.

Proposition 3

Mettre en place un annuaire des experts climat basé sur le modèle des expertes (à destination des étudiants et des journalistes en exercice).

Écoles/DRH/rédactions/CPNEJ : mieux dialoguer pour mieux défendre les cursus et les métiers.

Proposition 1

Institutionnaliser un forum des entreprises et des métiers et acteurs clés de la formation dans chaque école, avec méthodologie développée par la CEJ, et l'accompagner d'un rendez-vous en visio, plusieurs fois dans l'année avec les entreprises qui pourraient présenter leurs métiers.

Proposition 2

Participer aux salons de l'étudiant régionaux et nationaux au nom de la CEJ, avec des rédactions et des RH, afin de mettre en valeur les spécificités des cursus reconnus.

Proposition 3

Créer un portail agrégeant des informations à destination des étudiant·es et futur·es journalistes (accords d'entreprise, infos Afdas, Pôle emploi, pigistes, Audiens, annuaire, carte interactive des logements, bourse au matériel, mentorat)

Faire de l'égalité des chances un levier de renouvellement dans les écoles et les rédactions.

Proposition 1

Faciliter l'accès aux concours des écoles : limiter/homogénéiser les frais de concours, centraliser les concours avec une plateforme, diversité des jurys.

Proposition 2

Obligation légale pour les entreprises de publier sur leur site internet les informations nécessaires pour piger et diffuser les offres notamment sur LinkedIn/Pole Emploi

Organiser sur le temps des cours des rencontres avec collègue et lycée prioritaire pour susciter des vocations + consolider avec un parrainage pour favoriser l'entrée à l'école

Proposition 3

Organiser sur le temps des cours des rencontres avec collègue et lycée prioritaire pour susciter des vocations + consolider avec un parrainage pour favoriser l'entrée à l'école

Management : dépasser le choc des générations et répondre aux nouvelles aspirations des jeunes journalistes.

Proposition 1

Un métier de passion bien sûr ! Mais qui ne se soustrait pas au droit du travail :

- Créer un glossaire des choses que l'on ne veut plus entendre en rédaction et dans les écoles.
- Renforcer la formation des étudiants aux règles du droit du travail qui les concernent

Proposition 2

Manager des journalistes, ça s'apprend !

- Renforcer la formation des managers
- Impliquer davantage les RH (temps de travail, droit à la déconnexion...)

Proposition 3

Un livret d'accueil en rédaction par chaque entreprise de presse :

- Connaître l'entreprise
- Identifier les personnes ressources

Généraliste, expert d'un type de média, des nouvelles technologies ou de l'IA, couteau suisse, quelles compétences pour les jeunes journalistes aujourd'hui et demain ?

Proposition 1

Considérer l'école de journalisme comme un laboratoire. Apprendre à s'adapter aux nouvelles évolutions technologiques tout au long du parcours professionnel.

Proposition 2

Renforcer les échanges avec des spécialistes non journalistes pour développer la pertinence et l'efficacité des sujets (data journalisme avec les informaticiens, cours de l'image avec un réalisateur, construction d'une audience avec un Youtubeur)

Proposition 3

Aborder les productions des étudiants en mode projet pour favoriser l'initiative et la créativité.

Annexe 1 intitulé détaillé des 12 thématiques

Pack 1 :

- ✓ L'alternance, nouvelle porte d'entrée ? Entre effet d'aubaine et insertion durable.
- ✓ Bourses, stages, CDD, CDI. Clarifier les règles du jeu.
- ✓ Égalité, discriminations, publics délaissés...Comment aller vers un journalisme plus inclusif.

Pack 2 :

- ✓ Précarité économique, aléas des revenus de la pige, inflation : éviter de perdre des talents.
- ✓ Se préparer aux nouveaux modes de consommation de l'information (Instagram, Tiktok, etc.). Entre nouveaux modes et effets de mode, quels enseignements ?
- ✓ Premières missions (stages, CDD...) : remettre les jeunes journalistes sur le terrain.

Pack 3 :

- ✓ La carte de presse est-elle toujours incontournable ? Faut-il faire évoluer ses critères d'attribution légaux ?
- ✓ Produire et bien utiliser les nouvelles compétences sur les politiques de la Terre (climat, etc.). Sortir des silos.
- ✓ Écoles/DRH/rédactions/CPNEJ : mieux dialoguer pour mieux défendre les cursus et les métiers.

Pack 4 :

- ✓ Faire de l'égalité des chances un levier de renouvellement dans les écoles et les rédactions.
- ✓ Management : dépasser le choc des générations et répondre aux nouvelles aspirations des jeunes journalistes.
- ✓ Généraliste, expert d'un type de média, des nouvelles technologies ou de l'IA, couteau suisse, quelles compétences pour les jeunes journalistes aujourd'hui et demain ?

Annexe 2 - Déroulé des ateliers

Lors de chaque atelier, le groupe a rencontré le pilote et l'expert du sujet. Chaque groupe a rencontré au cours de la journée 3 pilotes et 3 experts différents successivement. Chaque atelier a duré 1h40.

Cadre de réflexion collective au sein de l'atelier :

- Le·la pilote expose rapidement le fonctionnement du groupe
- L'expert·e cadre le sujet en 10 minutes maximum
- Le groupe se met au travail et génère des idées et des propositions. Le rôle du·de la pilote est de faciliter l'expression du groupe
- Le·la rapporteur·trice et le co-rapporteur·trice étudiant·e notent ses idées et propositions. A ce stade, il n'y a pas de limitation particulière quant aux idées.
- 10 minutes avant la fin de l'atelier, le pilote incite le groupe à hiérarchiser les idées et propositions.

A l'issue des 3 ateliers, chaque binôme rapporteur·trice/co-rapporteur·trice dispose d'un certain nombre de propositions hiérarchisées sur chacun des 3 sujets.

Mise en commun du travail des binômes rapporteur·trice/corapporteur·trice

A la fin des 3 ateliers, chaque binôme rapporteur.e-corapporteur.e a rejoint les deux autres binômes rapporteur.es-corapporteur.es issus des deux autres groupes ayant eu à traiter des mêmes sujets. (En effet, pour enrichir le processus, et obtenir des propositions variées, il a été décidé que trois groupes travailleraient en parallèle sur les même sujets).

L'objectif pour ce groupe de 6 personnes – trois rapporteur.es et trois co-rapporteur.es- est d'arriver à un consensus de 3 propositions principales pour chacune des thématiques présentées lors de présentation du lendemain.

A la fin de ce travail, le groupe a 3 propositions principales pour chacun des 3 thèmes. Ce sont ces propositions qui ont été présentées plus en détail le lendemain.

Important : les autres propositions issues des groupes seront utilisées, analysées et partagées dans la suite du processus. A ce moment-là, le groupe détermine aussi quel binôme rendra compte de quelle thématique le lendemain.

Préparation de la restitution du lendemain

A ce stade de la journée, il reste 12 groupes de 2 personnes au travail, constitués des pilotes et des rapporteur.es désigné.es. Ce groupe prépare, avec l'aide de l'équipe d'organisation sa présentation du lendemain. A savoir un exposé oral d'une durée maximale de 5 minutes durant laquelle le sujet et le contexte du travail sur l'atelier puis les 3 propositions principales retenues sont présentés au public.

A ce moment-là, la salle (via l'application de vote du public dans et hors les murs de la salle, retransmis sur Vimeo en direct) s'exprime via une échelle de like (10 niveaux) sur les 3 recommandations.